

MALLETTE

Fondation du Musée de la civilisation

États financiers
Au 31 mars 2011

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

Certification
Fiscalité
Services-conseils
Actuariat
Syndics et gestionnaires

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la
Fondation du Musée de la civilisation,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la **FONDATION DU MUSÉE DE LA CIVILISATION**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Fondation portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la Fondation perçoit des produits de dons et d'activités de financement pour lesquels il n'est pas possible de vérifier l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée et la période précédente en ce qui concerne les produits, l'excédent des produits sur les charges, l'actif à court terme et les soldes de fonds.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation du Musée de la civilisation au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Mallette ¹

Mallette
SENCRL
Comptables agréés

Québec, Canada
Le 8 juin 2011

¹ CA auditeur permis n° 19850

Fondation du Musée de la civilisation

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2011

2010

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds d'immobi- lisations corporelles	Fonds Jean Palardy	Fonds Henri A. Jamet	Fonds de dotation	Total	Total
PRODUITS							
Apports de services	17 500 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	17 500 \$	59 018 \$
Dons et souscriptions	45 919	-	-	-	-	45 919	36 288
Subvention - Ministre du Patrimoine canadien	-	-	-	-	-	-	5 338
Activités de financement (annexe A)	297 284	-	-	-	-	297 284	237 333
Produits de placements, nets (annexe B)	25 070	-	306	97	-	25 473	9 047
	385 773	-	306	97	-	386 176	347 024
CHARGES							
Salaires et charges sociales	76 310	-	-	-	-	76 310	77 445
Activités de financement (annexe A)	48 956	-	-	-	-	48 956	48 988
Fournitures de bureau et papeterie	125	-	-	-	-	125	265
Frais d'assemblée	2 072	-	-	-	-	2 072	1 068
Frais de secrétariat	17 500	-	-	-	-	17 500	17 500
Frais de traitement de la paie	723	-	-	-	-	723	624
Frais divers	2 164	-	-	-	-	2 164	804
Publicité	415	-	-	-	-	415	-
Services professionnels	5 845	-	-	-	-	5 845	9 536
Amortissement des immobilisations corporelles	-	338	-	-	-	338	475
	154 110	338	-	-	-	154 448	156 705
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT CONTRIBUTION AU MUSÉE DE LA CIVILISATION	231 663	(338)	306	97	-	231 728	190 319
CONTRIBUTION AU MUSÉE DE LA CIVILISATION	(165 150)	-	-	-	-	(165 150)	(101 300)
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	66 513 \$	(338) \$	306 \$	97 \$	- \$	66 578 \$	89 019 \$

Fondation du Musée de la civilisation

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2011

2010

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds d'immobi- lisations corporelles	Fonds Jean Palardy	Fonds Henri A. Jamet	Fonds de dotation	Total	Total
SOLDE , début de l'exercice	666 895 \$	570 \$	14 714 \$	4 722 \$	522 597 \$	1 209 498 \$	1 117 979 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	66 513	(338)	306	97	-	66 578	89 019
Apports reçus à titre de dotation	-	-	-	-	-	-	2 500
Investissement en immobilisations corporelles	(1 280)	1 280	-	-	-	-	-
	732 128	1 512	15 020	4 819	522 597	1 276 076	1 209 498
INSTRUMENTS FINANCIERS							
Gain (perte) cumulé(e), début de l'exercice	58 578	-	-	-	(96 609)	(38 031)	(100 271)
Gain latent survenu au cours de l'exercice sur les actifs financiers disponibles à la vente	17 128	-	367	116	12 995	30 606	50 964
Ajustement de reclassement de la perte (du gain) inclus(e) dans l'excédent des produits sur les charges	(486)	-	(10)	(3)	(370)	(869)	11 276
Virements interfonds	470	-	(357)	(113)	-	-	-
Gain (perte) cumulé(e), fin de l'exercice	75 690	-	-	-	(83 984)	(8 294)	(38 031)
SOLDE , fin de l'exercice	807 818 \$	1 512 \$	15 020 \$	4 819 \$	438 613 \$	1 267 782 \$	1 171 467 \$

Fondation du Musée de la civilisation

BILAN

Au 31 mars

2011

2010

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds d'immobi- lisations corporelles	Fonds Jean Palardy	Fonds Henri A. Jamet	Fonds de dotation	Total	Total
ACTIF							
ACTIF À COURT TERME							
Encaisse	192 636 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	192 636 \$	226 667 \$
Créances	34 395	-	-	-	-	34 395	15 085
Avances interfonds, sans intérêts	-	-	15 020	4 819	-	-	-
Stocks	4 656	-	-	-	-	4 656	4 656
Frais payés d'avance	800	-	-	-	-	800	670
	232 487	-	15 020	4 819	-	232 487	247 078
PLACEMENTS (note 5)	591 881	-	-	-	449 067	1 040 948	930 440
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	-	1 512	-	-	-	1 512	570
	824 368 \$	1 512 \$	15 020 \$	4 819 \$	449 067 \$	1 274 947 \$	1 178 088 \$

Fondation du Musée de la civilisation

BILAN (suite)

Au 31 mars

2011

2010

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds d'immobi- lisations corporelles	Fonds Jean Palardy	Fonds Henri A. Jamet	Fonds de dotation	Total	Total
PASSIF							
PASSIF À COURT TERME							
Dettes de fonctionnement	2 509 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 509 \$	1 965 \$
Sommes dues interfonds, sans intérêts	9 385	-	-	-	10 454	-	-
Apports reportés (note 7)	4 656	-	-	-	-	4 656	4 656
	16 550	-	-	-	10 454	7 165	6 621
SOLDES DE FONDS							
Investis en immobilisations corporelles	-	1 512	-	-	-	1 512	570
Affectations d'origine externe	-	-	15 020	4 819	438 613	458 452	445 424
Non affectés	807 818	-	-	-	-	807 818	725 473
	807 818	1 512	15 020	4 819	438 613	1 267 782	1 171 467
	824 368 \$	1 512 \$	15 020 \$	4 819 \$	449 067 \$	1 274 947 \$	1 178 088 \$

ÉVENTUALITÉ (note 9)

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

Fondation du Musée de la civilisation

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2011

2010

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	66 578 \$	89 019 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	338	475
Perte (gain) sur cession de placements	(869)	11 276

66 047 100 770

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement (18 896) (8 295)

47 151 92 475

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition de placements	(161 196)	(350 932)
Produit de la cession de placements	81 294	73 359
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 280)	-

(81 182) (277 573)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Apports reçus à titre de dotation - 2 500

DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(34 031) (182 598)

ENCAISSE, début de l'exercice 226 667 409 265

ENCAISSE, fin de l'exercice 192 636 \$ 226 667 \$

Fondation du Musée de la civilisation

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2011

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Elle est enregistrée à titre d'organisme de bienfaisance et elle est conséquemment exemptée des impôts.

La Fondation a pour mission de solliciter des fonds afin de soutenir les activités culturelles et éducatives du Musée de la civilisation.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Description des fonds

Le fonds d'administration générale rend compte des activités principales de la Fondation. Ce fonds présente les ressources non affectées de la Fondation en matière de prestation de services et d'administration.

Le fonds d'immobilisations corporelles présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

Le fonds Jean Palardy a été créé en 1995 à la suite d'un don désigné à la Fondation. Les revenus générés par ce fonds devront être distribués sous forme d'une bourse dans le cadre du programme de bourses du Musée de la civilisation.

Le fonds Henri A. Jamet a été créé en 1996 à la suite des dons désignés à la Fondation et a pour objectifs la recherche et la mise en valeur de l'art Inuit et cri du Nunavik.

Le fonds de dotation présente les souscriptions et dons désignés qui doivent être conservés par la Fondation pour une période d'au moins dix ans.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Actifs et passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et sont classés sous l'une des catégories suivantes : actifs financiers détenus à des fins de transaction, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente et autres passifs financiers. Ils sont subséquentement comptabilisés selon leur classification comme il est décrit ci-dessous. L'intention pour laquelle les instruments financiers ont été acquis et leurs caractéristiques déterminent leur classement.

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers classés comme actifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan, et toute variation de la juste valeur est présentée au résultat net dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Prêts et créances, placements détenus jusqu'à leur échéance et autres passifs financiers

Les instruments financiers classés comme prêts et créances, les placements détenus jusqu'à leur échéance et les autres passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Le produit ou la charge d'intérêts est inclus au résultat net sur la durée de vie prévue de l'instrument.

Les achats et les ventes de placements détenus jusqu'à leur échéance sont comptabilisés à la date de transaction.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les instruments financiers classés comme disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan et toute variation de la juste valeur est présentée dans les soldes de fonds dans l'exercice pendant lequel ces variations surviennent. Les titres de placement classés comme disponibles à la vente et qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif sont comptabilisés au coût. Lorsqu'il est nécessaire de refléter une dépréciation durable, la perte cumulée est comptabilisée au résultat net. Lors de la décomptabilisation, tous les gains ou pertes cumulés dans les soldes de fonds sont alors comptabilisés au résultat net. Le produit d'intérêts calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif est inclus au résultat net sur la durée de vie prévue de l'instrument.

Les achats et les ventes de placements disponibles à la vente sont comptabilisés à la date de transaction.

Classement

La Fondation a classé son encaisse comme actif financier détenu à des fins de transaction. Les créances sont classées comme prêts et créances, le dépôt à terme comme placement détenu jusqu'à son échéance et les fonds communs de placements comme actifs financiers disponibles à la vente. Les dettes de fonctionnement sont classées comme autres passifs financiers.

Juste valeur

La juste valeur correspond généralement à la contrepartie pour laquelle l'instrument serait échangé dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance conclue entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont composés principalement des services professionnels, de frais de commissions, et autres charges directement imputables à l'émission des actifs financiers correspondants.

Les coûts de transaction pour tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés à titre de charges à mesure qu'ils sont engagés.

Fondation du Musée de la civilisation

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2011

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Informations à fournir et présentation

La Fondation a choisi d'appliquer le chapitre 3861 « Instruments financiers - informations à fournir et présentation » au lieu du chapitre 3862 « Instruments financiers - informations à fournir » et du chapitre 3863 « Instruments financiers - présentation ».

Comptabilisation des produits

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Selon cette méthode, les apports grevés d'affectations externes sont comptabilisés lors de leur réception dans le fonds correspondant à l'objet pour lequel ils sont versés. Les apports qui ne sont grevés d'aucune affectation sont comptabilisés dans le fonds d'administration générale.

Les apports reçus à titre de dotations sont comptabilisés à titre d'augmentations directes dans le solde du fonds de dotation.

Les produits de placements affectés sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds approprié, à l'exception des produits de placements tirés du fonds de dotation qui sont présentés dans le fonds d'administration générale. Les produits de placements non affectés sont comptabilisés dans le fonds d'administration générale lorsqu'ils sont gagnés, sauf les gains et les pertes latents sur les actifs financiers disponibles à la vente qui sont inclus directement dans les soldes de fonds jusqu'à ce que l'actif soit sorti du bilan.

Apports reçus sous forme de services

Le fonctionnement de la Fondation dépend, en grande partie, des services de certains employés du Musée de la civilisation. Étant donné que cette entité fournit à ses frais les services de ces employés, le montant de leurs salaires et charges sociales est donc comptabilisé à titre de produits et de charges dans le fonds d'administration générale à la juste valeur au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

Elles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile, soit trois ans pour l'équipement informatique, dix ans pour le tableau d'honneur et cinq ans pour les tronc.

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Fondation de fournir des services, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

Fondation du Musée de la civilisation

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2011

3. CHANGEMENT FUTUR D'UNE MÉTHODE COMPTABLE

Normes comptables pour les organismes sans but lucratif

En septembre 2010, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les organismes sans but lucratif du secteur privé pourront choisir d'appliquer les Normes internationales d'information financière ou les nouvelles normes comptables pour les organismes sans but lucratif du secteur privé pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012. Leur adoption anticipée sera permise.

La Fondation évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles normes sur ses états financiers.

4. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Selon les règlements de la Fondation, aucune contribution ne peut être versée au Musée de la civilisation si les soldes de fonds n'atteignent pas 300 000 \$.

5. PLACEMENTS

	2011	2010
Placement détenu jusqu'à son échéance		
Dépôt à terme, 2,22 % échéant en février 2013	306 660 \$	300 000 \$
Placements classés comme actifs financiers disponibles à la vente		
Fonds communs de placements	734 288	630 440
	1 040 948 \$	930 440 \$

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2011		2010	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement informatique	1 280 \$	71 \$	1 209 \$	- \$
Tableau d'honneur	21 407	21 104	303	360
Troncs	4 810	4 810	-	210
	27 497 \$	25 985 \$	1 512 \$	570 \$

Fondation du Musée de la civilisation

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2011

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés présentés au fonds d'administration générale se rapportent au coût des coqs en stock.

8. GESTION DU CAPITAL

Dans la gestion de son capital, la Fondation a pour objectifs de préserver ses actifs et sa capacité de poursuivre ses activités tout en maximisant leur croissance.

La Fondation définit son capital comme étant ses soldes de fonds.

La Fondation atteint ces objectifs par une gestion prudente des activités de financement, des dons et des produits de placements qu'elle reçoit et par l'établissement et l'adoption d'un budget équilibré.

La Fondation gère des dons pour lesquels il existe des affectations d'origine externe précisant les conditions à respecter pour utiliser ces ressources financières. La Fondation s'est conformée aux exigences de ces apports affectés.

9. ÉVENTUALITÉ

La Fondation assume la responsabilité découlant d'une lettre de garantie d'un montant de 30 500 \$ en faveur de la Régie des alcools, des courses et des jeux. La lettre de garantie vient à échéance en novembre 2011.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

La gestion des risques se fait à l'intérieur d'un cadre de gestion qui tient compte de la nature des activités ainsi que du niveau de risque que la Fondation considère raisonnable d'assumer en tenant compte du rapport risque-rendement souhaité et des attentes des administrateurs.

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation est exposée à des risques dont le plus significatif est le risque lié au taux d'intérêt. Elle a mis en place des politiques et procédures qui régissent l'ampleur de l'exposition de la Fondation aux risques les plus significatifs.

Risque lié au taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt fait référence à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur des placements.

La Fondation gère son portefeuille de placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses produits d'intérêts.

Fondation du Musée de la civilisation

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2011

2010

A - ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

	Produits	Charges	Total	Total
Encan	- \$	- \$	- \$	2 148 \$
Grand Banquet	267 880	48 896	218 984	177 904
R'osez le Mont Ste-Anne	29 404	60	29 344	-
Visite de la réserve muséale	-	-	-	8 293
	297 284 \$	48 956 \$	248 328 \$	188 345 \$

B - PRODUITS DE PLACEMENTS, NETS

Intérêts		9 897 \$	3 190 \$
Rendement provenant des fonds communs de placements		23 519	25 591
Gain (perte) sur cession de placements		869	(11 276)
		34 285	17 505
Honoraires du gestionnaire		(8 812)	(8 458)
		25 473 \$	9 047 \$
